

Bonjour à vous,

Je prends connaissance de votre courriel concernant la circulation des kayaks au cours de la Semaine du Golfe.

Ce support est en effet intéressant pour les acteurs en ce qui concerne les ballades sur le golfe du Morbihan.

Durant la semaine du golfe, nous sommes très attentifs à leur évolution.

En effet, les bateaux "patrimoine" qui naviguent sur cet espace restreint du golfe, sans visibilité à l'avant, avec un bout dehors parfois long et un franc bord très élevé, sont peu manœuvrables et contraints à une extrême vigilance, les kayaks étant peu visibles.

Au cours de l'édition précédente des kayaks ont fait l'objet d'interventions de bateaux de sécurité.

Afin de faire en sorte de concilier l'ensemble, il serait souhaitable que vous établissiez une règle de sécurité et de la diffuser largement.

Cette règle pourrait avoir comme base d'éviter de se rapprocher des navires, mais aussi de signaler le kayak par une flamme établie à une certaine hauteur, à une obligation de circuler en groupe compact, à se munir d'un moyen sonore, d'un vêtement très visible et bien sûr d'un gilet de sauvetage.

Ce sont des idées, ces recommandations ne sont pas exhaustives...

Par contre, au cours de la Grande Parade du Samedi 11 Mai, le grand chenal sera interdit à toutes embarcations de 15h00 à 17h00, exception faite pour les bateaux porteurs d'un cagnard avec leur numéro d'inscription et les bateaux accrédités (sécurité).

Ce grand chenal sera balisé de la bouée du "Grand Mouton" au "Passage de la Jument" (Bouées Crédit Agricole et Conseil Général).

Le respect de cette interdiction sera assuré par des bateaux institutionnels (Affaires Maritimes, Gendarmerie Maritime) avec les prérogatives dont ils disposent.

Il serait souhaitable de diffuser largement cette information afin d'éviter tout malentendu.

Une compréhension de tous les acteurs contribuera à la réussite de ce formidable regroupement patrimoine marin sur le golfe du Morbihan.

La fête sera belle !!!

Je reste à votre disposition.

Bien cordialement

Michel Gillet

Responsable sécurité mer